



# Fonds Fidelity Immobilier mondial

## Rapport semestriel 30 septembre 2011

**Avis aux lecteurs**

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par l'auditeur externe du Fonds. L'auditeur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



**Aperçu du portefeuille****Composition de l'actif**

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
Actions étrangères .....	96,1	96,7
Actions canadiennes .....	1,7	1,4
Trésorerie et équivalents .....	2,0	1,8
Autres actifs nets (passifs) .....	0,2	0,1

**Répartition sectorielle**

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
Services financiers .....	97,8	98,1
Trésorerie et équivalents .....	2,0	1,8
Autres actifs nets (passifs) .....	0,2	0,1

**Répartition géographique**

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
États-Unis .....	42,7	42,2
Japon .....	12,5	12,0
Hong Kong .....	11,8	14,7
Australie .....	9,6	9,2
Royaume-Uni .....	9,3	8,5
France .....	4,7	3,4
Canada .....	1,7	1,4
Singapour .....	1,6	3,2
Autres (individuellement moins de 1 %) .....	3,9	3,5
Trésorerie et équivalents .....	2,0	1,8
Autres actifs nets (passifs) .....	0,2	0,1

Total de l'actif net du Fonds 228 130 000 \$ (au 30 septembre 2011) et 240 366 000 \$ (au 31 mars 2011)

# Fonds Fidelity Immobilier mondial Titres en portefeuille (non audités) – suite

En pourcentage de l'actif net

## Actions – 97,8 %

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
<b>Australie – 9,6 %</b>			
CFS Retail Property Trust ..	1 049 151	1 950 \$	1 846 \$
DEXUS Property Group unit .....	1 584 241	1 287	1 310
Goodman Group unit .....	1 595 723	879	917
Macquarie CountryWide Trust .....	519 836	1 609	1 638
Stockland Corp. Ltd. unit ..	1 653 611	6 003	4 827
The GPT Group unit .....	1 100 677	3 226	3 472
Westfield Group unit .....	976 035	11 612	7 591
Westfield Retail Trust unit ..	76 959	205	188
<b>TOTAL AUSTRALIE .....</b>	<b>26 771</b>	<b>21 789</b>	<b>21 789</b>
<b>Canada – 1,7 %</b>			
Boardwalk (REIT) .....	25 900	933	1 248
RioCan (REIT) .....	84 000	1 527	2 181
TransGlobe Apartment (REIT) .....	48 800	549	535
<b>TOTAL CANADA .....</b>	<b>3 009</b>	<b>3 964</b>	<b>3 964</b>
<b>France – 4,7 %</b>			
Foncière des Régions .....	17 206	1 635	1 265
Société de la Tour Eiffel ...	14 768	1 135	886
Unibail-Rodamco .....	45 244	9 578	8 544
<b>TOTAL FRANCE .....</b>	<b>12 348</b>	<b>10 695</b>	<b>10 695</b>
<b>Allemagne – 0,5 %</b>			
alstria office REIT-AG .....	98 000	1 308	1 180
<b>Hong Kong – 11,8 %</b>			
China Overseas Land & Investment Ltd. ....	2 006 660	3 960	3 004
Hongkong Land Holdings Ltd. ....	460 000	2 583	2 137
Hysan Development Co. Ltd. ....	500 000	2 361	1 588
New World Development Co. Ltd. ....	1 299 000	2 478	1 302
Sino Land Ltd. ....	1 480 000	2 677	2 049
Sun Hung Kai Properties Ltd. ....	910 000	12 781	10 944
Wharf Holdings Ltd. ....	1 150 000	7 173	5 948
<b>TOTAL HONG KONG .....</b>	<b>34 013</b>	<b>26 972</b>	<b>26 972</b>
<b>Italie – 0,4 %</b>			
Beni Stabili SpA SIIQ .....	1 531 700	1 367	850
<b>Japon – 12,5 %</b>			
Aeon Mall Co. Ltd. ....	106 600	2 609	2 553
Japan Real Estate Investment Corp. ....	192	1 857	1 968

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
<b>Kenedix Realty Investment Corp. ....</b>			
	527	1 802 \$	1 800 \$
Mitsubishi Estate Co. Ltd. ..	491 000	9 155	8 350
Mitsui Fudosan Co. Ltd. ...	534 000	9 727	8 844
Nippon Building Fund, Inc. ....	319	3 448	3 462
ORIX JREIT, Inc. ....	329	1 766	1 585
<b>TOTAL JAPON .....</b>	<b>30 364</b>	<b>28 562</b>	<b>28 562</b>
<b>Pays-Bas – 0,8 %</b>			
Corio NV .....	38 754	2 520	1 890
<b>Norvège – 0,5 %</b>			
Norwegian Property ASA .....	847 000	1 491	1 174
<b>Singapour – 1,6 %</b>			
CapitaMall Trust .....	1 735 000	2 406	2 523
Keppel Land Ltd. ....	501 000	1 332	1 026
<b>TOTAL SINGAPOUR .....</b>	<b>3 738</b>	<b>3 549</b>	<b>3 549</b>
<b>Suède – 0,8 %</b>			
Castellum AB .....	143 700	1 295	1 851
<b>Suisse – 0,9 %</b>			
Mobimo Holding AG .....	8 110	2 138	2 051
<b>Royaume-Uni – 9,3 %</b>			
Big Yellow Group PLC .....	500 728	2 499	1 956
British Land Co. PLC .....	876 309	8 041	6 820
Capital Shopping Centr Group PLC .....	382 500	2 290	2 048
Hammerson PLC .....	425 513	2 876	2 631
Land Securities Group PLC .....	457 535	6 154	4 803
Unite Group PLC .....	1 073 725	3 569	2 914
<b>TOTAL ROYAUME-UNI .....</b>	<b>25 429</b>	<b>21 172</b>	<b>21 172</b>
<b>États-Unis – 42,7 %</b>			
Alexandria Real Estate Equities, Inc. ....	17 930	1 301	1 154
American Campus Communities, Inc. ....	46 235	1 438	1 804
Apartment Investment & Management Co. Class A .....	104 747	2 646	2 429
Boston Properties, Inc. ....	69 887	5 803	6 529
CBL & Associates Properties, Inc. ....	130 400	957	1 553
DDR Corp. ....	245 396	3 363	2 804
Digital Realty Trust, Inc. ...	34 576	1 574	1 997
Duke Realty LP .....	149 024	1 842	1 640
Equity Residential (SBI) ....	217 371	10 089	11 820
Federal Realty Investment Trust (SBI) .....	17 301	1 223	1 494
HCP, Inc. ....	81 682	2 690	3 002
Host Hotels & Resorts, Inc. .	317 446	4 300	3 634
Kimco Realty Corp. ....	379 062	6 007	5 965
Mid-America Apartment Communities, Inc. ....	25 500	1 662	1 608

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Fonds Fidelity Immobilier mondial Titres en portefeuille (non audités) – suite

### Actions – suite

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
<b>États-Unis – suite</b>			
Prologis, Inc. ....	338 191	10 796 \$	8 597 \$
Public Storage .....	104 048	10 367	12 131
Simon Property Group, Inc. ....	108 562	9 867	12 518
SL Green Realty Corp.	42 100	2 100	2 563
Stag Industrial, Inc. ...	9 900	114	106
Sun Communities, Inc. ....	25 561	980	943
The Macerich Co. ....	117 501	4 697	5 247
UDR, Inc. ....	107 133	2 135 \$	2 488 \$
Ventas, Inc. ....	105 029	5 014	5 441
<b>TOTAL ÉTATS-UNIS .....</b>		<u>90 965</u>	<u>97 467</u>

**TOTAL DES TITRES EN  
PORTEFEUILLE – 97,8 % ..... 236 756 \$    223 166**

**AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 2,2 % ..... 4 964**

**ACTIFS NETS – 100 % ..... 228 130 \$**

### Légende

(a) Comprend les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

### Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 septembre 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

#### Données d'évaluation à la date de clôture :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Placements dans des titres :</b>				
Actions	<u>223 166 \$</u>	<u>145 517 \$</u>	<u>77 649 \$</u>	<u>— \$</u>

En vertu de la hiérarchie de la juste valeur, tous les placements sont affectés au niveau 1, à l'exception des placements à court terme, qui appartenaient au niveau 2 au 31 mars 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# États financiers (non audités)

## États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 30 septembre 2011 et 31 mars 2011

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur marchande .....	223 166 \$	240 244 \$
Trésorerie et devises .....	4 633	75
Montants à recevoir à la vente de placements .....	599	1 922
Intérêts courus et dividendes à recevoir .....	662	698
Montants à recevoir à la vente de parts .....	55	750
	<u>229 115</u>	<u>243 689</u>
<b>Passif</b>		
Montants à payer à l'achat de placements .....	746	3 014
Montants à payer au rachat de parts .....	146	194
Distributions à payer .....	7	8
Frais de gestion et de conseils à payer .....	65	82
Autres montants à payer à des sociétés affiliées .....	13	16
Autres montants et charges à payer .....	8	9
	<u>985</u>	<u>3 323</u>
<b>Actif net représentant les capitaux propres</b> .....	<u>228 130</u>	<u>240 366</u>
<b>Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture</b> .....	100	270
<b>Valeur liquidative représentant les capitaux propres</b> .....	<u>228 230 \$</u>	<u>240 636 \$</u>

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements .....

— \$ 4 413 \$

### Actif net représentant les capitaux propres par part

#### Série A :

(15 378 \$ / 2 216 parts et 19 330 \$ / 2 524 parts, respectivement) .....

6,9393 \$ 7,6592 \$

#### Série B :

(22 373 \$ / 3 208 parts et 27 586 \$ / 3 587 parts, respectivement) .....

6,9740 \$ 7,6902 \$

#### Série F :

(1 541 \$ / 218 parts et 1 514 \$ / 195 parts, respectivement) .....

7,0778 \$ 7,7609 \$

#### Série O :

(186 744 \$ / 26 092 parts et 189 360 \$ / 24 286 parts, respectivement) .....

7,1571 \$ 7,7972 \$

#### Série T5 :

(225 \$ / 24 parts et 279 \$ / 26 parts, respectivement) .....

9,4914 \$ 10,7296 \$

#### Série T8 :

(663 \$ / 83 parts et 836 \$ / 91 parts, respectivement) .....

7,9822 \$ 9,1892 \$

#### Série S5 :

(559 \$ / 59 parts et 748 \$ / 69 parts, respectivement) .....

9,5461 \$ 10,7780 \$

#### Série S8 :

(647 \$ / 81 parts et 713 \$ / 77 parts, respectivement) .....

8,0393 \$ 9,2436 \$

## États financiers (non audités) – suite

### États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 30 septembre 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :</b>									
Activités .....	(20 805) \$	(1 628) \$	(2 352) \$	(150) \$	(16 456) \$	(23) \$	(68) \$	(60) \$	(68) \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>									
Remboursement de capital ..	(83)	—	—	—	—	(6)	(32)	(15)	(30)
Réduction des frais de gestion	(2)	—	(2)	—	—	—	—	—	—
	(85)	—	(2)	—	—	(6)	(32)	(15)	(30)
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>									
Produit net de la vente de parts .....	21 151	302	1 257	291	19 201	7	25	24	44
Réinvestissement des distributions .....	39	—	2	—	—	4	6	9	18
Montants versés sur les parts rachetées .....	(12 536)	(2 626)	(4 118)	(114)	(5 361)	(36)	(104)	(147)	(30)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres .....	8 654	(2 324)	(2 859)	177	13 840	(25)	(73)	(114)	32
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net .....</b>	<b>(12 236)</b>	<b>(3 952)</b>	<b>(5 213)</b>	<b>27</b>	<b>(2 616)</b>	<b>(54)</b>	<b>(173)</b>	<b>(189)</b>	<b>(66)</b>
<b>Actif net</b>									
<b>Au début du semestre .....</b>	<b>240 366</b>	<b>19 330</b>	<b>27 586</b>	<b>1 514</b>	<b>189 360</b>	<b>279</b>	<b>836</b>	<b>748</b>	<b>713</b>
<b>À la fin du semestre .....</b>	<b>228 130 \$</b>	<b>15 378 \$</b>	<b>22 373 \$</b>	<b>1 541 \$</b>	<b>186 744 \$</b>	<b>225 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>647 \$</b>

Semestre terminé le 30 septembre 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :</b>									
Activités .....	20 860 \$	2 096 \$	2 410 \$	106 \$	15 988 \$	60 \$	78 \$	53 \$	69 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>									
Remboursement de capital ..	(100)	—	—	—	—	(18)	(38)	(15)	(29)
Réduction des frais de gestion	(1)	—	(1)	—	—	—	—	—	—
	(101)	—	(1)	—	—	(18)	(38)	(15)	(29)
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>									
Produit net de la vente de parts .....	14 972	837	1 839	110	11 968	10	2	38	168
Réinvestissement des distributions .....	46	—	1	—	—	12	7	9	17
Montants versés sur les parts rachetées .....	(17 200)	(4 232)	(4 571)	(373)	(7 277)	(257)	(181)	(198)	(111)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres .....	(2 182)	(3 395)	(2 731)	(263)	4 691	(235)	(172)	(151)	74
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net .....</b>	<b>18 577</b>	<b>(1 299)</b>	<b>(322)</b>	<b>(157)</b>	<b>20 679</b>	<b>(193)</b>	<b>(132)</b>	<b>(113)</b>	<b>114</b>
<b>Actif net</b>									
<b>Au début du semestre .....</b>	<b>202 870</b>	<b>25 929</b>	<b>27 914</b>	<b>1 393</b>	<b>144 294</b>	<b>903</b>	<b>1 088</b>	<b>719</b>	<b>630</b>
<b>À la fin du semestre .....</b>	<b>221 447 \$</b>	<b>24 630 \$</b>	<b>27 592 \$</b>	<b>1 236 \$</b>	<b>164 973 \$</b>	<b>710 \$</b>	<b>956 \$</b>	<b>606 \$</b>	<b>744 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Semestres terminés les 30 septembre

	2011	2010
<b>Revenus de placement</b>		
Intérêts .....	2 \$	2 \$
Dividendes .....	4 347	4 189
Prêts de titres .....	1	9
	<u>4 350</u>	<u>4 200</u>
Moins la retenue d'impôts étrangers .....	(437)	(294)
	<u>3 913</u>	<u>3 906</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion et de conseils .....	449	527
Frais d'administration .....	89	103
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant .....	—	—
Taxe de vente .....	50	44
<b>Total des charges</b> .....	<u>588</u>	<u>674</u>
<b>Revenu net (perte) de placement</b> .....	<u>3 325</u>	<u>3 232</u>
<b>Gain réalisé et non réalisé (perte)</b>		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Placements .....	1 117	1 267
Conversion des devises .....	(7)	18
Total du gain net réalisé (perte) .....	<u>1 110</u>	<u>1 285</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Placements .....	(25 228)	16 433
Autres actifs nets libellés en devises .....	139	15
Total de la variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée .....	<u>(25 089)</u>	<u>16 448</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille .....	(151)	(105)
<b>Gain net (perte)</b> .....	<u>(24 130)</u>	<u>17 628</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités</b> .....	<u>(20 805) \$</u>	<u>20 860 \$</u>

### Autres renseignements par série de parts

#### Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités

	2011	2010
<b>Série A</b> .....	(1 628) \$	2 096 \$
<b>Série B</b> .....	(2 352) \$	2 410 \$
<b>Série F</b> .....	(150) \$	106 \$
<b>Série O</b> .....	(16 456) \$	15 988 \$
<b>Série T5</b> .....	(23) \$	60 \$
<b>Série T8</b> .....	(68) \$	78 \$
<b>Série S5</b> .....	(60) \$	53 \$
<b>Série S8</b> .....	(68) \$	69 \$

#### Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part

<b>Série A</b> .....	(0,6887) \$	0,6178 \$
<b>Série B</b> .....	(0,6878) \$	0,6390 \$
<b>Série F</b> .....	(0,7115) \$	0,6140 \$
<b>Série O</b> .....	(0,6577) \$	0,7726 \$
<b>Série T5</b> .....	(0,9994) \$	0,8084 \$
<b>Série T8</b> .....	(0,7998) \$	0,7418 \$
<b>Série S5</b> .....	(0,9471) \$	0,8576 \$
<b>Série S8</b> .....	(0,8485) \$	0,8988 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

Semestre terminé le 30 septembre 2011 (non audité)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

## 1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Immobilier mondial (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 24 avril 2006 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity. Les parts de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSD. Les parts de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série T5 et de série T8, respectivement. Les parts de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront respectivement converties en parts de série S5 et de série S8, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

### Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, mais ne s'y limitent pas. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucun placement important de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cotations du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangers, des contrats à terme, des fonds négociés en bourse et de certains indices de même qu'avec les prix cotés de titres similaires est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de la période. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

## **2. Résumé des principales méthodes comptables – suite**

### **Évaluation des titres – suite**

Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

### **Conversion des devises**

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et ceux sur les autres opérations libellées en devises sont présentés dans le « Gain net réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et la « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur les autres actifs nets libellés en devises » de l'état des résultats.

### **Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction**

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont estimés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition actuellement en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction.

### **Trésorerie et devises**

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellés en devises.

### **Autres actifs et passifs**

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur nature à court terme.

### **Frais liés aux opérations à court terme**

Les parts rachetées ou transférées dans les 30 jours suivant la date d'achat sont assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Les parts du Fonds détenues entre 31 et 90 jours peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % de la valeur des parts rachetées ou transférées. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

### **Actif net lié aux activités, par part**

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

### 2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

#### Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande quotidienne des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

### 3. Charges

#### Frais de gestion et de conseils

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. En contrepartie de leurs services de gestion et de conseils en placement, Fidelity et Pyramis reçoivent du Fonds des frais de gestion et de conseils mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseils ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseils ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseils ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Le taux des frais de gestion et de conseils annuels de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseils annuels
Série A .....	2,00 %
Série B .....	1,85 %
Série F .....	0,85 %
Série T5 .....	2,00 %
Série T8 .....	2,00 %
Série S5 .....	1,85 %
Série S8 .....	1,85 %

#### Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseils. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Selon la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A .....	0,406 %	0,396 %	0,386 %
Série B .....	0,356 %	0,346 %	0,336 %
Série F .....	0,322 %	0,322 %	0,322 %
Série T5 .....	0,476 %	0,466 %	0,456 %
Série T8 .....	0,476 %	0,466 %	0,456 %
Série S5 .....	0,426 %	0,416 %	0,406 %
Série S8 .....	0,426 %	0,416 %	0,406 %

#### Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

### 3. Charges – suite

#### Taxe de vente

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % avec le taux de la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Tous les montants sont présentés sous la rubrique « Taxe de vente » à l'état des résultats.

#### Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont constatées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 donnent lieu mensuellement à des distributions composées de revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions par part pour chaque série sont présentées ci-dessous :

	Semestre terminé le 30 septembre 2011	Semestre terminé le 30 septembre 2010
<b>Remboursement de capital</b>		
Série T5 .....	0,2460 \$	0,2460 \$
Série T8 .....	0,3720	0,3720
Série S5 .....	0,2460	0,2460
Série S8 .....	0,3720	0,3720

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de 108 569 \$ de pertes en capital reportées.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

### 4. Commissions et autres coûts liés au portefeuille

Au cours de la période, Fidelity a versé des commissions et d'autres coûts liés au portefeuille de 151 \$ (105 \$ au 30 septembre 2010) relativement à ses opérations de portefeuille. Sur ce total, un montant de 2 \$ (1 \$ au 30 septembre 2010) a été versé à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity.

Le Fonds a confié certaines opérations de courtage à des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions au Fonds. Le montant des commissions de courtage remboursées dans le cadre de cette entente s'établit à 20 \$ (19 \$ au 30 septembre 2010); il est comptabilisé au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état des résultats.

De plus, une partie des commissions a été versée en contrepartie de services de recherche. Ces versements se sont élevés à 12 \$ (21 \$ au 30 septembre 2010). Fidelity a estimé les montants indiqués pour les recherches effectuées pour le Fonds par des sociétés de courtage.

### 5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B, de série S5 et de série S8.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A, de série T5 et de série T8 lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F, de série O, de série T5 ou de série T8 du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F, de série O, de série S5 ou de série S8 du Fonds.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

### 6. Prêts de titres

À l'occasion, le Fonds prête des titres en portefeuille dans le but de réaliser des revenus additionnels. Le Fonds a établi un programme de prêts de titres conjointement avec son dépositaire, Compagnie Trust CIBC Mellon. Le total de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés ne peut excéder 50 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds reçoit une garantie (en trésorerie ou sous forme d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou l'une des provinces, ou par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses agences) en contrepartie des titres prêtés. La valeur des biens cédés en garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés pendant la durée du prêt. Cette valeur marchande est déterminée quotidiennement à la clôture de chaque jour d'évaluation du Fonds et toute garantie additionnelle nécessaire est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Au 30 septembre 2011, il n'y avait aucun prêt de titres en cours. Au 31 mars 2011, la valeur totale des titres prêtés par le Fonds et de la garantie reçue était comme suit :

Genre de garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur de la garantie reçue
<b>Au 31 mars 2011</b>		
Obligations des gouvernements canadien et américain .....	2 097 \$	2 212 \$

### 7. Rapprochement de l'actif net

Les tableaux ci-dessous établissent un rapprochement entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part. La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
<b>Actif net par part au 30 septembre 2011</b>			
Série A .....	6,9423 \$	(0,0030) \$	6,9393 \$
Série B .....	6,9771	(0,0031)	6,9740
Série F .....	7,0809	(0,0031)	7,0778
Série O .....	7,1602	(0,0031)	7,1571
Série T5 .....	9,4955	(0,0041)	9,4914
Série T8 .....	7,9857	(0,0035)	7,9822
Série S5 .....	9,5503	(0,0042)	9,5461
Série S8 .....	8,0428	(0,0035)	8,0393
<b>Actif net par part au 31 mars 2011</b>			
Série A .....	7,6678	(0,0086)	7,6592
Série B .....	7,6988	(0,0086)	7,6902
Série F .....	7,7696	(0,0087)	7,7609
Série O .....	7,8059	(0,0087)	7,7972
Série T5 .....	10,7418	(0,0122)	10,7296
Série T8 .....	9,1996	(0,0104)	9,1892
Série S5 .....	10,7902	(0,0122)	10,7780
Série S8 .....	9,2541	(0,0105)	9,2436

### 8. Capitaux propres

Le Fonds est offert en huit séries de parts : les parts de séries A, B, F, O, T5, T8, S5 et S8. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale, qui n'ont aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, autres que les exigences relatives aux souscriptions minimales. Cependant, Fidelity peut occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront automatiquement converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

## 8. Capitaux propres – suite

### Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début du semestre	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin du semestre
<b>Semestre terminé le 30 septembre 2011</b>					
Série A .....	2 524	40	—	(348)	2 216
Série B .....	3 587	163	—	(542)	3 208
Série F .....	195	38	—	(15)	218
Série O .....	24 286	2 486	—	(680)	26 092
Série T5 .....	26	1	—	(3)	24
Série T8 .....	91	2	1	(11)	83
Série S5 .....	69	3	1	(14)	59
Série S8 .....	77	5	2	(3)	81
<b>Semestre terminé le 30 septembre 2010</b>					
Série A .....	3 667	119	—	(596)	3 190
Série B .....	3 932	261	—	(638)	3 555
Série F .....	194	15	—	(52)	157
Série O .....	20 040	1 656	—	(984)	20 712
Série T5 .....	87	1	1	(25)	64
Série T8 .....	118	—	1	(20)	99
Série S5 .....	69	4	1	(19)	55
Série S8 .....	68	19	2	(12)	77

### Porteurs de parts affiliés

Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 60 % et 56 %, respectivement, du total des parts en circulation du Fonds.

## 9. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à enregistrer un rendement global élevé en investissant principalement dans des actions de sociétés situées partout dans le monde qui exercent leurs activités dans le secteur immobilier. L'indice de référence du Fonds est l'indice des pays industrialisés FTSE EPRA/NAREIT.

Le Fonds investit principalement dans des fiducies de placement immobilier et dans des titres de participation de sociétés qui exercent principalement leurs activités dans le secteur immobilier ou y placent des capitaux, ce qui inclut des sociétés qui ont des avoirs dans le secteur immobilier résidentiel et commercial, qui s'occupent de la gestion, du développement ou du financement d'immeubles ou qui participent par ailleurs à ce secteur.

Au moment d'acheter et de vendre des titres pour le compte du Fonds, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Pyramis tient notamment compte de facteurs tels que le potentiel de croissance, les bénéfices prévisionnels, les flux de trésorerie et les compétences de l'équipe de direction.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

### 9. Risques associés aux instruments financiers – suite

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Le cas échéant, le risque de crédit propre au Fonds (dans le cas des passifs financiers) et le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas des actifs financiers) sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, le cas échéant. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 30 septembre 2011 ou au 31 mars 2011.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou soumis à restrictions détenus à la fin de la période sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 30 septembre 2011 ou au 31 mars 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

#### Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujéti au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 30 septembre 2011 et le 31 mars 2011, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 11 158 \$ (11 892 \$ au 31 mars 2011). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers portant intérêt fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

## **9. Risques associés aux instruments financiers – suite**

### **Risque de change**

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux de change.

### **10. Normes comptables futures**

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. En janvier dernier, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 31 mars 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers semestriels au 30 septembre 2013 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts  
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Dépositaire**

Compagnie Trust CIBC Mellon  
Toronto, Ontario

**Auditeur**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

***[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)***

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity  
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.